

Image not found or type unknown



Durée d'un contrat de 60 mois

Par **BABIS64**, le **29/05/2008** à **13:00**

Bonjour, j'ai le même problème que cette personne avec la Société Artys. A savoir que la durée du contrat est de 60 mois irrévocable et indivisible. Cela fait un an que nous sommes avec eux, et rien de correspond à nos attentes. J'ai déjà essayé de résilier le contrat mais refus de leur part ! Comment faire pour quitter cette société ? A t-elle le droit de faire un contrat de 60 mois "irrésiliable" ?

Merci pour vos réponses.